

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU DIMANCHE 11 JANVIER 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le dimanche 11 janvier 2026 à 11h33 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (ères), Marie-Claude Labelle, Sonia Pilon, Mathieu Cléroux, Simon Duval-Matte et Jean-Marc Beaulieu en présentiel. Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle.

Aussi présent, monsieur Sylvain Joly, directeur général et greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par la mairesse Francine Asselin-Bélisle, celle-ci déclare la séance ouverte. Il est 11h35.

2026-01-01

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Claude Labelle
Appuyé par Jean-Marc Beaulieu
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour
2. Dépôt du projet de Règlement 2026-01 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2026
3. Période de questions
4. Levée de la séance

Adoptée

2026-01-02

2. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-01 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026

Le projet de Règlement 2026-01 est déposé.

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du mardi 9 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QU' une copie du projet de Règlement 2026-01 a été remise aux membres du conseil, que tous les membres présents déclarent avoir lu le présent règlement et qu'ils renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT QUE des copies du règlement sont disponibles, pour consultation, au début de la présente séance.

Il est proposé par Sonia Pilon
Appuyé par Mathieu Cléroux
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter le dépôt du projet de Règlement 2026-01 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2026.

Adoptée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2026-01 RELATIF À LA TAXATION 2026.

2026-01-03

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Claude Labelle
Appuyé par Jean-Marc Beaulieu
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 11h55.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Sylvain Joly, directeur général et greffier-
trésorier

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse